



Titre de l'emploi : animateur spécialisé de camp de jour

Sommaire de l'emploi

Sous l'autorité du coordonnateur du camp de jour, l'animateur spécialisé favorise l'intégration des enfants ayant une limitation fonctionnelle et/ou besoins particuliers les des activités régulières et des sorties.

Principales fonctions

- Intègre les enfants sous sa responsabilité dans le groupe régulier en collaboration avec l'animateur ;
- Adapte les activités lorsque nécessaire afin de les rendre accessibles aux enfants sous sa responsabilité;
- Assurer la sécurité et le bien-être des enfants sous sa responsabilité ;
- Collaborer avec les collègues de travail ;
- Remplis adéquatement les documents de suivi.

Qualifications, compétences et exigences requises

- Être âgé de 16 ans et plus ;
- Posséder une expérience avec clientèle nécessitant des besoins particuliers ;
- Être apte à prodiguer des soins d'hygiène corporelle selon la situation de l'enfant qui participe au programme d'accompagnement ;
- Faire preuve d'autonomie, être polyvalent et ouvert au changement ;
- Avoir une capacité de travailler en équipe ;
- Être apte à communiquer avec clarté et efficacité ;
- Détenir un diplôme d'aptitude aux fonctions d'animation (DAFA), un atout ;
- Détenir une certification valide en secourisme général, un atout ;
- Détenir ou en voie d'obtenir un diplôme en éducation spécialisée ou tout autre domaine pertinent, un atout.

Horaire de travail

- Formation d'une journée offerte par l'organisme « Zone Loisirs Montérégie »
- Du lundi au vendredi en fonction des besoins du camp.

Salaire

- Selon l'échelle salariale en vigueur.

Pour postuler

- Par courriel : loisirs@smsr.quebec
- En personne sur les heures d'ouverture : 102 rue de la Fabrique, Saint-Marc-Sur-Richelieu, J0L 2E0
- La date limite pour poser sa candidature est le 24 mars 2019
- Seules les candidatures retenues seront contactées pour une entrevue.